CHARTE DE RESPECT, DE PROTECTION ET DE PRÉVENTION DES VIOLENCES ET HARCELEMENTS SEXISTES ET SEXUELLES

École de cirque Zitellab'

L'École de cirque est un lieu d'apprentissage, de découverte, d'expression et de partage. Nous souhaitons que chaque enfant, adolescent·e, parent, intervenant·e, bénévole ou salarié·e puisse évoluer dans un environnement respectueux, bienveillant et sécurisant.

Cette charte s'inscrit dans la démarche de prévention, de sensibilisation et de lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuelles portée par l'association Zitellab'.

Elle a pour objectif de rappeler les droits et les responsabilités de chacun·e afin de garantir un cadre favorable à l'apprentissage, à l'épanouissement et à la sécurité de toutes et tous.

Qui est concerné ?

Cette charte s'adresse à l'ensemble des personnes participant à la vie de l'école de cirque :

- les enfants et adolescent·es inscrit·es ;
- les parents et responsables légaux ;
- les intervenant·es pédagogiques ;
- les bénévoles ;
- les salarié·es ;
- toute personne participant aux activités de l'école.

Nos principes

Au sein de l'école de cirque :

- chacun·e a le droit d'être respecté·e ;
- aucune forme de violence, de discrimination, d'humiliation ou de harcèlement n'est acceptée ;
- chacun·e a le droit d'exprimer son inconfort, ses limites ou son désaccord ;
- les différences d'âge, de genre, d'origine, de religion, de handicap, d'orientation sexuelle, ou toute autre caractéristique personnelle doivent être respectées ;
- les adultes ont une responsabilité particulière dans la protection des enfants et des adolescent·es.

Le respect du corps et du consentement

Les arts du cirque nécessitent parfois des contacts physiques pour assurer la sécurité des élèves, réaliser des parades, accompagner un mouvement ou enseigner une technique.

Ces contacts doivent toujours :

- avoir une finalité pédagogique ou de sécurité ;
- être expliqués clairement ;
- être adaptés à l'âge de la personne ;
- être réalisés avec respect et professionnalisme.

Chaque élève a le droit d'exprimer une gêne ou un inconfort. Les intervenant·es s'engagent à écouter cette parole et à rechercher des solutions adaptées lorsque cela est possible.

Nous encourageons chacun·e à demander avant d'agir lorsqu'un contact physique est nécessaire.

Violences et harcèlements sexistes et sexuelles

Les violences et harcèlements sexistes et sexuels regroupent tous les comportements, paroles ou actes qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité d'une personne.

Cela peut notamment inclure :

- les moqueries ou insultes liées au genre ;
- les remarques déplacées sur le corps ou l'apparence ;
- les gestes ou comportements à caractère sexuel non souhaités ;
- les messages, images ou contenus inappropriés ;
- les intimidations ou pressions ;
- les agressions sexuelles ;
- toute situation mettant une personne mal à l'aise ou en danger.

Les engagements des élèves

Chaque élève s'engage à :

- respecter les autres participant·es et les adultes ;
- ne pas se moquer, humilier ou exclure une autre personne ;
- respecter le corps et les limites de chacun·e ;
- demander de l'aide à un adulte de confiance en cas de problème ;

- contribuer à une ambiance bienveillante au sein de l'école.

Les engagements des parents

Les parents et responsables légaux s'engagent à :

- soutenir les valeurs de respect portées par l'école ;
- favoriser le dialogue avec leur enfant ;
- signaler toute situation préoccupante ;
- respecter les élèves, les familles et les membres de l'équipe pédagogique.

Les engagements des intervenant·es et adultes de l'école

Les intervenant·es, bénévoles et salarié·es s'engagent à :

- adopter une posture professionnelle exemplaire ;
- garantir un cadre pédagogique respectueux et sécurisant ;
- prévenir toute situation de discrimination, de harcèlement ou de violence ;
- accueillir la parole des enfants et des adolescent·es avec sérieux et bienveillance ;
- signaler toute situation préoccupante selon les procédures mises en place par l'association.

Que faire en cas de problème ?

Toute personne qui se sent victime, témoin ou préoccupée par une situation peut en parler à un membre de l'équipe ou à Camille Rabourdin, référente désignée par l'association.

Toute alerte sera écoutée avec attention, traitée de manière confidentielle et fera l'objet d'un suivi adapté.

L'école de cirque Zitellab' s'engage à agir dans le respect des personnes concernées et de la réglementation en vigueur afin de garantir la sécurité de chacun·e.

Fait à Le Signature